



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Ce vendredi 3 novembre, les citoyen-nes du monde s'unissent pour contraindre les Etats à protéger le climat**

**Le changement climatique s'accélère**, mais les gaz à effet de serre continuent de proliférer dans l'atmosphère sans que nul n'en soit tenu responsable : ni firmes, ni États. Pourtant, 100 firmes sont aujourd'hui reconnues responsables de 71% des émissions de gaz à effet de serre depuis 1988. Selon l'Organisation météorologique mondiale, les concentrations atmosphériques de CO2 ont augmenté à un rythme record en 2016 du fait de l'action humaine. **Et les États ont l'obligation internationale d'agir au maximum de leurs capacités pour préserver les droits des citoyen-nes.**

**Partout autour de la planète, des associations, des enfants, des grands-mères, des vulnérables, des expert-es ou des activistes** tendent la main aux juges et magistrat-es afin de pallier ces manques et de mieux protéger le climat. Attaquant parfois les entreprises ayant pollué notre planète, dénonçant l'illégalité des investissements publics et privés dans les énergies fossiles, ces organisations **mettent en cause leurs États pour inaction et leur désengagement face au réchauffement climatique.**

En cause ? Le manque d'instruments juridiques permettant d'établir des responsabilités pour les acteurs à l'origine de destruction du vivant, et d'outils de protection adaptés pour les victimes du réchauffement climatique.

Ce sont ces organisations, venues du monde entier, que l'association *Notre affaire à tous* et la *Fondation France Libertés* invitent ce vendredi 3 novembre pour un colloque exceptionnel qui accueillera : Dennis Van Berkel – Urgenda (Pays-Bas) ; Anne Mahrer et Raphaël Mahaïm - Les Aînées pour la protection du climat (Suisse) ; Amy Rose – Client's Earth (Grande-Bretagne et Union européenne) ; Ridhima et Dinesh Chandra Pandey – Wildlife Trust of India (Inde) ; Elizabeth Brown – Our children's trust (États-Unis) ; Serge de Gheldere et Anaïs de Wolf – Klimaatzaak/L'affaire climat (Belgique) ; Gerry Liston - Glan Law (affaire Petits portugais VS Europe) mais aussi les juristes Mireille Delmas-Marty ; Maîtres Yann Aguila, François Lafforgue, Fanny Giansetto et Mathilde Vervynck ; les chercheuses Christel Cournil, Emilie Gaillard, Mathilde Hautereau-Boutonnet et Valérie Cabanes ; l'eurodéputé Pascal Durand ou encore Carroll Muffet, le directeur du Centre International du Droit de l'Environnement.

Avec pour partenaires les laboratoires Iris et CERAP, la Fondation pour l'écologie politique, l'Institut Veblen, le Groupe Verts/ALE au Parlement européen, la Société française de droit de l'environnement, ce colloque aura vocation à étudier les différents régimes de responsabilité des États et la manière dont les citoyen-nes, partout autour de la planète, se mobilisent pour protéger le climat.

Pour Marie Toussaint, Présidente et fondatrice de Notre affaire à tous : « Ensemble, nous pouvons ouvrir une nouvelle page de l'histoire mondiale : celle de la préservation des communs et d'une démocratie renouvelée par la dimension environnementale. C'est aussi une question sociale, car aujourd'hui, face aux pollueurs impunis, les plus vulnérables sont des victimes non protégées. »

Pour Emmanuel Poilane, Directeur général de France Libertés : “Aujourd’hui, les États et les entreprises sont incapables de prendre des mesures à la hauteur de l’urgence de la lutte contre le changement climatique. Ce sont les citoyen-nes qui agissent, partout sur la planète. Il faut amplifier ce mouvement”.

Ce colloque n'est qu'une première étape : car l'association *Notre affaire à tous* lancera un défi au chef de l'État : celui d'adapter et de transformer profondément le cadre juridique actuel pour l'adapter à la donne climatique. Les premières revendications de l'association seront présentées pendant le colloque du 3 novembre prochain. Si elles venaient à ne pas être appliquées, l'association se réservera la possibilité d'à son tour ester en justice contre l'État.

[Téléchargez le programme complet ici](#)

### **Sur les organisateurs :**

L'association **NOTRE AFFAIRE À TOUS** s'est donnée pour mission de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique grâce à l'outil juridique. Convaincus que le droit, qui régit les rapports entre les humains, est l'un des vecteurs de changement les plus puissants qui soient, ses membres ont décidé d'en faire à la fois un outil et un objet de mobilisation. Engagée dans la lutte contre le dérèglement climatique, pour la protection et la sûreté de la planète et contre la destruction du vivant, l'association a pour objectif de contribuer, à partir des nombreuses avancées en droit de l'environnement et des multiples courants qui animent un débat juridique, à inventer et à donner corps aux concepts juridiques adaptés à la petite taille de la planète Terre et à son rythme biologique.

Contact presse : Marie Toussaint - [mariev.toussaint@gmail.com](mailto:mariev.toussaint@gmail.com) - 0642008868

[www.notreaffaireatous.org](http://www.notreaffaireatous.org) -- @NotreAffaire -- [Page facebook](#)

La **Fondation France Libertés** défend les droits humains et les biens communs du vivant pour contribuer à la construction d'un monde plus solidaire. Créée par Danielle Mitterrand en 1986, France Libertés est une fondation reconnue d'utilité publique, à but non lucratif et dotée du statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies.

Contact presse: Camille Dechambre - [camille.dechambre@france-libertes.fr](mailto:camille.dechambre@france-libertes.fr) - 01 53 25 10 47

[www.france-libertes.org/fr](http://www.france-libertes.org/fr) -- @FranceLibertes -- [Page facebook](#)